

Le VTT Bugnicourt organise

son 1er Raid VTT de 100km



RedBoeuf
2014



Sur la route du boeuf

Le Samedi 31 Mai 2014

Places limitées à 50 vététistes

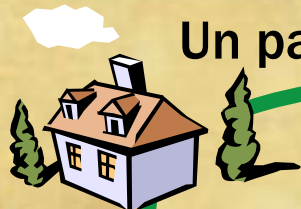
Un parcours de 100km au road-book (fourni)

Une expérience unique

Des paysages variés

Un final récompensé (Barbecue à volonté)

35€ par personne (15€ pour les accompagnateurs au repas du soir)



Infos et réservations

Jean-marc 06 09 08 74 93 / Ced 06 22 44 72 67

Ou téléchargez votre bulletin d'inscription

sur www.vttbugnicourt.com

Bulletin d 'inscription

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

Tél domicile:.....

Tél portable (obligatoire):.....

Mail:.....@.....

Accompagnateur au repas du soir (chèque de 15€ à l 'ordre du vtt club bugnicourt)

N o m :..... P r é n o m :.....

Joindre un chèque de 35€ (par personne) à l 'ordre
du Vtt club Bugnicourt

L 'inscription comprend:
Le petit déjeuner du matin
Le repas du soir (plat + boissons)
Le road-book et son support

Un bloc sanitaire avec douche et wc au retour

Je déclare avoir en ma possession un certificat médical de non contre indication à la pratique du VTT datant de moins d 'un an ou une licence cyclo. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m 'engage à le respecter. Le port du casque est obligatoire.

Une confirmation d 'engagement vous sera envoyée par mail ainsi que les dernières infos du déroulement de cette journée.

Règlement:

1/ L'épreuve se déroule selon les règles du cyclotourisme, les participants sont considérés comme en excursion personnelle et doivent se conformer aux dispositions du code de la route et des arrêtés municipaux. Le port du casque est obligatoire.

2/ Chacun doit être couvert par une assurance responsabilité civile et restera seul responsable des accidents dont il sera l'auteur ou victime directement ou indirectement, et devra également posséder sa propre assurance accidents corporels et dommages matériels.

3/ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation du matériel des participants.

4/ Les participants mineurs devront se munir d'une autorisation parentale

5/ Chaque participant affilié à une fédération (cyclo) devra se munir de sa licence comme justificatif médical. Les autres participants devront impérativement se munir d'un certificat médical de moins d'un an lui permettant de participer à ce genre d'épreuve.

6/ Le parcours pourra être modifié, le raid neutralisé voir annulé, sans préavis de l'organisateur.

Nom, prénom et signature (obligatoire)

.....
.....
.....

Rejoignez nous sur:



Flashez ce code
avec votre smartphone
pour accéder au site

